

RÉPUBLIQUE
FRANCAISE

DÉPARTEMENT des
HAUTES-PYRÉNÉES

COMMUNE D'OSSUN

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 18

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2022

Le Conseil Municipal d'Ossun, régulièrement convoqué le 28 septembre 2022, s'est réuni le 3 octobre 2022 à 19h30 au lieu habituel de ses séances, à la Mairie d'Ossun, sous la présidence de Monsieur Francis BORDENAVE, Maire.

Monsieur Ludovic AYLIES a été désigné secrétaire de séance.

Présent(e)s : Monsieur Francis BORDENAVE, Madame Monique GOMEZ, Monsieur Gérard CHA, Madame Christelle BARRÉAT, Monsieur Victor BÉGUÉ, Madame Emilie FAVARO, Madame Solange GUIRAUTE, Monsieur Jean-Louis BOUSQUET, Madame Françoise PICAUT, Monsieur Benoit ABADIE, Madame Myriam PRAT, Monsieur Jérôme CAUSSIEU, Monsieur Ludovic AYLIES, Monsieur Michel HOURNÉ, Madame Isabelle SARRES, Madame Stéphanie ARMAU.

Représenté(e)s : Madame Geneviève TRICOIRE (pouvoir à Madame Monique GOMEZ), Monsieur Patrick SKOWRONEK (pouvoir à Monsieur Gérard CHA)

Absent(e)s excusé(e)s : Monsieur Christian FOURQUET

03.10.2022-1 : Partage de la taxe d'aménagement entre la commune d'Ossun et la CA TLP

Principe du reversement par la commune de 60 % du produit de la part communale de la taxe d'aménagement perçue sur la zone d'activités économiques communautaires.

Approbation à l'unanimité

03.10.2022-2 : Subvention à l'école privée Saint Joseph

Vote de la subvention d'un montant de 29 604.26 €

Approbation à l'unanimité

03.10.2022-3 : Modification de l'indemnité du Maire

Indemnité de fonction du maire sera égale à 36.50 % de l'indice terminal de la fonction publique.

Approbation à l'unanimité

03.10.2022-4 : Etat d'assiette des coupes de bois pour 2023

Approbation à l'unanimité

03.10.2022-5 : Création d'un Conseil Municipal des Enfants

Approbation à l'unanimité

03.10.2022-6 : Budget participatif – Vote du projet

Acquisition d'un module de jeu extérieur « tour Hawaï » pour un montant de 3 964.08 € TTC
Approbation à l'unanimité

03.10.2022-7 : Marché - travaux de rénovation énergétique maison des associations

L'entreprise CLIMA 6, titulaire du lot 4 « ventilation » a fait part de sa volonté de renoncer au marché.
Il est proposé au Conseil Municipal de retenir l'entreprise ALLIASERV APICS pour un montant de 5 794.09 € HT.

Approbation à l'unanimité

03.10.2022-8 : Marché de travaux Micro-crèche – Avenants

Lot n° 5 PLATRERIE ISOLATION FAUX PLAFONDS – GUICHOT : + 449.12 € HT

Lot n° 8 ELECTRICITE – FOURNIER : + 984 € HT

M. Michel HURNÉ ne prend pas part au vote

Approbation à l'unanimité

03.10.2022-9 : Convention de mise à disposition de salle avec l'association Roc & Pyrène

Approbation à l'unanimité

A Ossun, le 10 octobre 2022.

Le Maire

Francis BORDENAVE

